

Attribution de subventions « Classes Loire »

1) Projets « Classes Loire »

Lors des Bureaux des 18 mai et 21 septembre, 39 demandes ont reçu un avis favorable pour un montant total de 19 500 €. Depuis, l'Etablissement a été sollicité pour 13 nouvelles demandes de subvention. (Voir tableau ci-après)

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Ecole	Commune Département		Budget €	Subvention demandée		Critères d'éligibilité en fonction des enjeux du plan Loire (*)				Avis proposé	
				€	%	1	2	3	4	favorable	défavorable
Ecole Saint Michel (Mme Lacroix)	PIERRELATTE	Drôme	6 800,00 €	500,00 €	7,35 %		X		X	X	
Ecole Saint Michel (Mme Meunier)	PIERRELATTE	Drôme	6 800,00 €	500,00 €	7,35 %		X		X	X	
Ecole pub du Mont St Maurice	COUBON	Haute-Loire	5 460,00 €	500,00 €	9,16 %		X	X	X	X	
Ecole pub Le Monteil (Mme Kuntzmann)	LE MONTEIL	Haute-Loire	1 200,00 €	400,00 €	33,33 %		X		X	360,00 €	
Ecole pub Le Monteil (M. Loubier)	LE MONTEIL	Haute-Loire	1 200,00 €	400,00 €	33,33 %		X		X	360,00 €	
Ecole élémentaire des Girards	VINEUIL	Loir-et-Cher	4 320,00 €	500,00 €	11,57 %	X	X			X	
Lycée des Métiers Ste Croix-St Euverte	ORLEANS	Loiret	776,15 €	232,00 €	29,89 %	X		X		232,85 €	
Collège Marthe Dupeyron (6 ^{ème} C)	LANGOGNE	Lozère	2 386,00 €	500,00 €	20,95 %		X		X	X	
Collège Marthe Dupeyron (6 ^{ème} B)	LANGOGNE	Lozère	2 134,00 €	500,00 €	23,43 %		X		X	X	
Collège Marthe Dupeyron (6 ^{ème} A)	LANGOGNE	Lozère	2 260,00 €	500,00 €	22,12 %		X		X	X	
Campus de Pouillé	LES PONTS DE CE	Maine-et-Loire	6 190,00 €	500,00 €	8,08 %		X	X		X	
Ecole élémentaire Jules Ferry	BEAUPREAU	Maine-et-Loire	1 410,80 €	500,00 €	35,44 %	X	X	X		423,24 €	
EEMU Gare d'eau	LYON	Rhône	9 560,00 €	500,00 €	5,23 %		X		X	X	
TOTAL			50 496,95 €	6 032,00 €						5 876,09 €	

(*) 4 enjeux du plan Loire précisés dans le document cadre stratégique :
1 = inondation ; 2 = Eau, espace, espèces ; 3 = Patrimoine ; 4 = Connaissance

2) Autre projet à caractère pédagogique

SOS Loire vivante – Rivières d'images et Fleuves de mots 2017

Rivières d'images et Fleuves de mots est un programme d'éducation à l'environnement mené par SOS Loire Vivante depuis vingt ans sur le bassin de la Loire, avec le soutien notamment de l'Etablissement. Son objectif est la sensibilisation des enfants à l'environnement des rivières dans toutes ses composantes. Il ambitionne de faire prendre conscience aux enfants leur appartenance à une même entité qu'est le bassin versant de la Loire à travers le concept d'*adresse écologique*. Il prend la forme d'un concours d'arts plastiques, visuels (multimédia) et de poésie permettant un décloisonnement des disciplines autour de l'exploration de la rivière sur un thème défini annuellement (inondations, biodiversité, qualité de l'eau, baignade, continuité écologique, dynamique fluviale...) et d'une restitution artistique des découvertes faites tout au long de l'année. La valorisation du travail réalisé par les enfants se fait grâce à un module d'expositions itinérantes. Pour cette 20^{ème} édition (2016-2017), le volet d'échanges (« *Correspondants de Loire* ») est réitéré entre les classes. Pour accentuer la notion de solidarité de bassin, les classes sont mises, sur la base du volontariat, en relation deux par deux (une classe de l'amont et une classe de l'aval). Les enfants peuvent ainsi découvrir au travers de photos, documents, petits textes et/ou dessins... à quoi ressemble leur rivière quand elle passe chez leurs camarades de l'aval ou de l'amont.

Le thème retenu cette année est : *Les personnages légendaires de ma rivière ?*

Le jury de RIFM 2017 aura lieu au mois de juin à Orléans ou ses alentours.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Coordination et animation du concours, exposition finale, outils pédagogiques	51 500 €	Etat	23 745 €	30 %
Concours (frais postaux, matériels, prix)	7 100 €	ONEMA (RIFM – Rivières Sauvages)	1 875 €	2 %
Exposition finale et réunion du jury	1 800 €	Etablissement public Loire	11 900 €	15 %
Communication sur le projet (expositions itinérantes, festivals, création et impression de documents)	5 000 €	Autofinancement et sponsoring	41 630 €	53 %
Définition et édition des supports pédagogiques	7 000 €			
Développement d'un nouveau volet accompagnement renforcé et animations	3 000 €			
Adaptation du programme RIFM aux « Sites Rivières Sauvages » du bassin de la Loire	3 750 €			
	79 150 €		79 150 €	

Compte-tenu de son caractère pédagogique et de son lien direct avec les projets « Classes Loire », il est proposé que cette demande soit financée sur le budget « Classes Loire ».

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.